



école
**Pierre-
Boucher**

225, rue Joseph-Martel

Boucherville (Québec) J4B 1L1

pierre-boucher@csp.qc.ca - Site Web : <http://pierreboucher.csp.qc.ca>

L'école Pierre-Boucher
2018-2019
Octobre



Assemblée générale et conseil d'établissement

Le mardi 11 septembre 2018 avait lieu l'assemblée générale, merci pour votre participation !

Le conseil d'établissement est composé de dix personnes, dont cinq parents et un substitut. Un nouveau conseil a été élu, voici vos représentants :

Le conseil d'établissement 2018-2019 : Isabelle Charbonneau, Annick Ménard-Cheng, Annie-Claude Bibeau, Hélène Lévesque, Josée Rioux, Igor Gorelyshev, substitut membre parent, Emmanuel Cyr Mercier, enseignant, Kim Reinhardt, enseignante, Johanne Sauvé, enseignante, Geneviève Darveau, substitut enseignante, Annie Boutin, éducatrice et Rachel Gagnon, technicienne au service de garde.

Mme Isabelle Charbonneau, a été élue représentante au comité de parents de la commission scolaire. Nous remercions madame Nathalie Scott, madame Élisabeth Cléroux, enseignante Geneviève Darveau, enseignante et monsieur Pierre-Luc Gibeault, enseignant qui se sont impliqués activement lors de leur mandat.

La capsule de votre conseil d'établissement - 25 septembre 2018

Votre conseil d'établissement s'est réuni pour une première rencontre le 25 septembre. Lors de cette rencontre, nous avons élu notre présidente, madame Annie-Claude Bibeau.

Le calendrier du conseil d'établissement 2018-2019 :

25 septembre, 30 octobre, 27 novembre, 18 décembre, 26 février, 26 mars, 30 avril, 28 mai, 18 juin. Les réunions débutent à **18 h 30**, les parents qui désirent assister sont les bienvenus.

Première communication, remise des bulletins et résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages.

Vous recevrez au cours du mois d'octobre une première communication pour votre enfant. Vous recevrez trois bulletins dans l'année, soit en novembre, en mars et en juin. Les normes et modalités d'évaluations seront déposées sur le site Internet de l'école. Vous pouvez les consulter pour savoir à quelle étape les compétences seront évaluées dans l'année.

Marcheurs et dîneurs à la maison

Pour les élèves marcheurs et ceux qui dînent régulièrement ou occasionnellement à la maison, nous vous rappelons qu'**avant 8 h 20 le matin et 13 h 10 l'après-midi**, les élèves demeurent sous la responsabilité des parents et qu'**aucune surveillance n'est assurée dans la cour de l'école par le personnel enseignant ou le personnel du service de garde**. Les élèves se présentant avant ses heures devront attendre pour entrer sur la cour d'école.

Campagne de la tirelire Leucan « Ma copine est malade... »

L'école, approuvée par le conseil d'établissement, a choisi d'appuyer la campagne 2018 des tirelires d'Halloween « **Ma copine est malade...** de Leucan ».

Dès le retour à l'école après la soirée d'Halloween, **nous vous demandons de retourner la tirelire pleine, sans l'ouvrir ni la vider, à l'école.** Si la tirelire est endommagée, il serait apprécié que vous la remettiez dans un sac de plastique à rabat fermoir. Merci!

Vaccination - Élèves de 4^e année

Le 10 octobre, les élèves auront leur première dose contre l'hépatite B et une dose contre le virus du papillome humain (VPH).

Frais chargés aux parents — aucune contribution volontaire facturée

Vous avez reçu une facture liée aux effets scolaires en septembre. Pour l'année scolaire 2018-2019, le CÉ a pris la décision de **ne pas facturer une contribution volontaire**. Merci de payer seulement le solde demandé (les trop-perçus seront déduits sur la prochaine facturation en octobre).

Également, vous recevrez au courant du mois d'octobre une facture liée aux activités parascolaires, nous attendons votre paiement qui peut être postdaté. Tous les paiements doivent être **faits par chèque libellé au nom de « La commission scolaire des Patriotes »** ou par paiement internet.

Il n'est pas possible de faire un paiement total pour tous ses enfants par internet. Chaque parent possède un numéro différent pour le paiement, ce numéro n'est pas identique d'un enfant à l'autre et est différent des paiements du service de garde.

Voici l'exemple de la Caisse Populaire Desjardins pour le paiement par internet:

Opérations
Paiements de factures - Ajouter une facture

> Veuillez d'abord remplir le champ **Nom du fournisseur**, puis choisir la **catégorie** du fournisseur que vous souhaitez ajouter à votre dossier de factures.
> Si vous ne choisissez aucune catégorie spécifique, la recherche s'effectuera dans toutes les catégories.
> Pour effectuer un paiement de facture, utilisez la fonction [Faire un paiement](#) du menu de gauche.

Recherche

Nom du fournisseur :

Catégorie :

Recherche

Résultat de la recherche

3 fournisseur(s) trouvé(s)

> Veuillez sélectionner le fournisseur recherché, puis cliquer sur le bouton **Valider**.

Nom du fournisseur	Catégorie
<input type="radio"/> Commission scolaire des Patriotes - Effets Scolaires	Établissements d'enseignement
<input type="radio"/> Commission scolaire des Patriotes - Service de garde	Établissements d'enseignement
<input type="radio"/> Commission scolaire des Patriotes - Taxes	Taxes scolaires

Photos scolaires

La compagnie Yna Image viendra les 17 et 18 octobre pour les photos scolaires. Les photos se prennent à l'extérieur. Nous vous demandons de prévoir les vêtements selon la température lors de ces 2 journées.

OCTOBRE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 Journée pédagogique Service de garde ouvert de 7 h à 16 h.	2	3 Caisse scolaire	4	5
8 Congé pour tous	9	10 Vaccination 4 ^e année en avant-midi	11	12
15	16	17 Photos scolaires Caisse scolaire	18 Photos scolaires	19 Journée pédagogique
22	23	24	26	27
29	30	31 Caisse scolaire 		